

Concept de sélection CURLING pour la participation aux World University Games Lake Placid 2023

Version 9.6.2022

1. Principe

Les principes applicables pour le présent concept de sélection sont les **règles** définies par la FISU ainsi que les **directives relatives à la performance** publiées par Swiss University Sports pour les CMU.

2. Date de la manifestation

Les World University Games auront lieu à Lake Placid (USA), du 12 au 22 janvier 2023.

3. Nombre de participants selon les règles de la FISU

Men	Women
10-Team Tournament	10-Team Tournament

Les nombres de participants suivants sont définis :

Each country is authorised to enter a team to each Curling event listed above.

Teams shall be composed of:

- Men's tournament: 4 or 5 athletes
- Women's tournament: 4 or 5 athletes

4. Participation World University Games

Les directives relatives à la performance de Swiss University Sports s'appliquent (extrait) :

1. Citoyenneté suisse (avec exception pour Ice Dance, cf. Figure Skating Sports Regulations)
2. Âge : maximum 25 ans et minimum 17 ans, c'est-à-dire date de naissance du 01.01.1998 au 31.12.2005
3. Statut d'étudiant, c'est-à-dire immatriculation régulière dans une universités ou HES reconnue

Frais : les athlètes sélectionné-e-s doivent contribuer personnellement aux frais jusqu'à un maximum de 800.- francs suisses (env. le 20% des frais totaux). La contribution des athlètes sera prise à charge de SWISSCURLING. Les restant des frais est couvert par un maximum de 60% par Swiss University Sports, et 20% par l'Université / Haute école.

5. Sélections

5.1. Critères de sélection

Le présent concept de sélection vise à garantir que les athlètes des groupes de performance A et B, et seulement dans des cas exceptionnels du groupe de performance C, soient sélectionnés/es pour les WUG (en référence aux directives de performance Team Suisse - Swiss University Sports).

Le critère principal pour la sélection est la victoire aux Curling World University Games Trials.

S'il n'est pas possible d'organiser un trial en raison du nombre insuffisant d'inscriptions, la commission sportive Elite de SWISSCURLING décide quels et quelles athlètes seront proposés/es à la nomination. Les performances passées de la relève (PISTE) et de l'élite (World Curling Team Rankings) sont prises en compte.

Il est attendu des équipes sélectionnées ce qui suit :

- Participation à la semaine des cadres Prometteurs après les trials en tant qu'équipe WUG (27.9. - 29.9.2022).
- Au moins un tournoi est joué pour la préparation aux WUG
- Entraînements réguliers ensemble ou en accord avec Stefan Meienberg

5.2. Compétitions définies par la fédération

Un trial Curling World University Games sera organisé. Le trial aura lieu du 22 au 25 septembre 2022 à Bienne. Le mode sera déterminé à la fin du délai d'inscription et communiqué aux équipes et aux athlètes inscrits.

La nomination des Alternates se fera en accord avec l'équipe par le DC Curling.

5.2.1 Inscription à la compétition de sélection

Les athlètes peuvent s'inscrire individuellement ou en équipe à la compétition de sélection. Chaque athlète inscrit doit remplir les conditions formelles du point 4 de ce concept de sélection et être membre d'un cadre SWISSCURLING (cadre junior ou élite) pendant la saison 2021/2022 ou pendant la saison actuelle 2022/2023. Seule exception à cette règle : si une équipe complète composée de quatre athlètes s'inscrit, l'un d'entre eux peut être sans statut de cadre. Les inscriptions individuelles ne sont prises en compte que si elles ont le statut de cadre.

Dans la mesure du possible, la commission sportive SWISSCURLING Elite forme des équipes à partir des joueurs et joueuses individuels/les. Une inscription individuelle ne garantit pas une place dans une équipe pour les trials.

Délai d'inscription : Jusqu'au 30.06.2022 24:00 au plus tard à stefan.meienberg@curling.ch

5.3. Demande de sélection

La demande de sélection est rédigée au plus tard le 27 novembre 2022 (c.-à-d. jusqu'à la fin de la période de sélection prédéfinie et non reportée) par le chef de discipline DC en accord avec la fédération nationale, sur la base des critères de sélection convenus.

La demande se fait selon le modèle (feuille Excel).

5.4. Comité de sélection

La décision de sélection définitive est prise par le **comité de sélection** de Swiss University Sports:

- Chef du sport d'élite Swiss University Sports (présidence, Simone Righenzi)
- Head of Delegation Swiss University Sports (Chris Böcklin)
- Vice-Présidente Swiss University Sports (Martina van Berkel)

La commission de sélection décide à la majorité des voix.

Une commission de recours est définie au sein du comité directeur de Swiss University Sports. Ses décisions sont définitives.

6. Aspects médicaux

À partir de leur sélection définitive, les athlètes participants sont soumis aux règles de l'AMA. Le site web www.sportintegrity.ch/fr fournit des informations complètes sur les droits et les obligations des athlètes ainsi que sur ceux de l'équipe d'encadrement (entraîneurs, coaches et physiothérapeutes).

Pour les athlètes ayant des chances avérées d'être médaillés ou diplômés, des dispositions particulières peuvent s'appliquer pour raisons médicales.

Le justificatif médical doit être fourni dès que la maladie ou la blessure survient. Le chef de discipline

soumet simultanément à Swiss University Sports une proposition de compétitions alternatives ou de possibilités d'évaluation.

7. Communication

Après approbation par Swiss University Sports, le concept de sélection est publié individuellement sur le site web de Swiss University Sports, rubrique «Disciplines sportives», ainsi que par les fédérations. Le chef de discipline / la délégation s'assure que les athlètes et entraîneurs concernés ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.

8. Autres dispositions

Les athlètes se manifestent au plus tard jusqu'au 30 juin 2022 en tant que «probables» auprès de leur CD. Tous les probables seront saisis sur GAMEMANAGER par le CD (nom/prénom/adresse électronique). Les probables recevront un login personnel leur permettant de compléter leurs données individuelles.

Les probables pris en compte sur GAMEMANAGER donnent leur accord à participer au cas d'une sélection, et se sont engagés à suivre le programme de sélection proposé et à relever les éventuelles épreuves de préparation, tout comme toute activité en lien avec leur participation aux WUG.

Le rapport athlètes/officiels est fixé par la FISU. Ce n'est qu'au moment de la sélection que peut être défini le nombre d'officiels pouvant participer aux World University Games. Lors du choix définitif, l'accent doit être mis sur le meilleur encadrement possible pour les athlètes. En cas de doute, la décision revient au chef du sport d'élite et au directeur générale Swiss University Sports.

9. Responsabilités

Chef de discipline responsable : Stefan Meienberg, stefan.meienberg@curling.ch, +41 79 575 23 33

Zug, 9.6.2022



Stefan Meienberg, Chef de discipline Swiss University Sports



Marco Battilana, Chef du sport d'élite SWISSCURLING



Simone Righenzi, Chef du sport de performance Swiss University Sports